

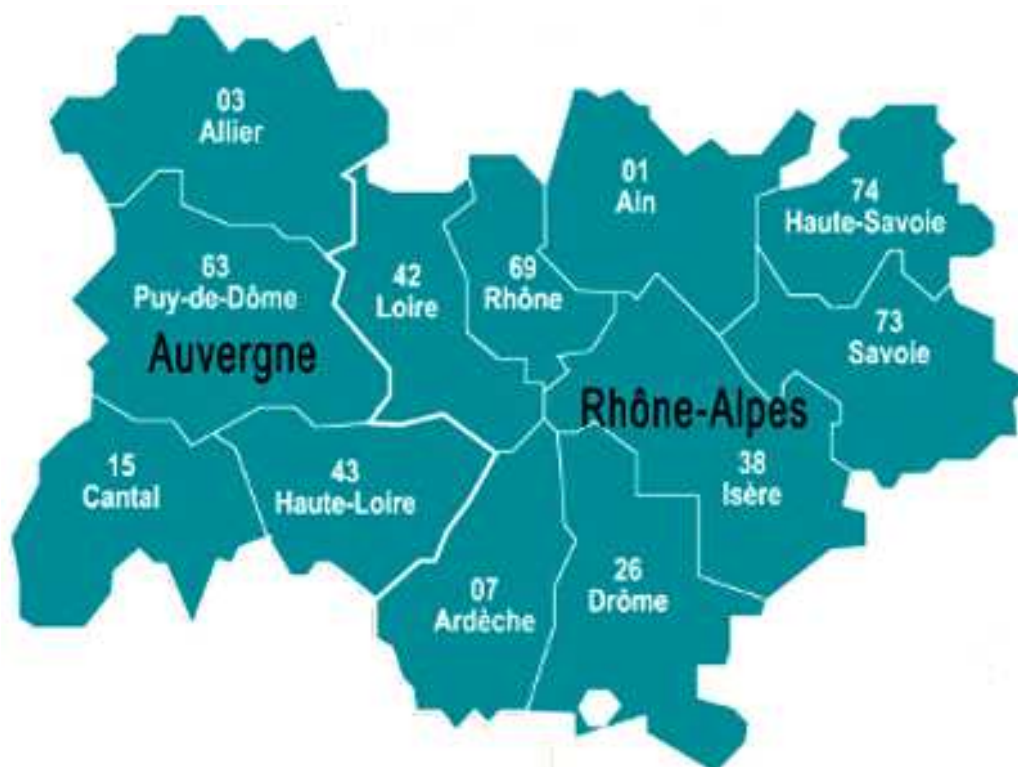
COMPTE RENDU



ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE

Samedi 01 décembre 2018 à 09h30

NOVOTEL BRON



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation – Bat 5 – 24, avenue Joannès Masset – 69 009 LYON
ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr - <http://auvergnerhonealpes-natation.fr/> - 04.78.83.13.99

ASSEMBLEES GENERALES

EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE

01 décembre 2018 à Bron (69)

Ouverture des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire à 09h30 par le Président Monsieur Denis PERRET qui remercie l'ensemble des clubs de leur présence ainsi que Madame Marie-Camille REY Vice-Présidente déléguée à la jeunesse, au sport et à la vie associative de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Il excuse un certain nombre de membres du Comité Directeur de la Ligue et la DRDJSCS partenaire public ainsi que les sociétés ARENA et TOSHIBA partenaires privés.

Assemblée Générale Extraordinaire

106 clubs sont présents pour 780 voix représentées sur 961 voix. (Liste en annexe)

Le quorum est largement atteint, cette assemblée générale extraordinaire peut délibérer.
(Appel en annexe)

Le prestataire de l'organisation du vote électronique présente le déroulement de la procédure.

Adoption des nouveaux statuts de la Ligue

Présentation des nouveaux statuts de la Ligue.

Résultats du vote :

Pour : 749 voix soit 98,94 %

Contre : 8 voix soit 1,06 %

Abstention : 14 voix

Les nouveaux statuts de la Ligue sont adoptés.

Assemblée Générale Ordinaire

107 clubs sont présents pour 786 voix représentées sur 961 voix. (Liste en annexe)

Le quorum est largement atteint et cette assemblée générale ordinaire peut délibérer.

(Appel en annexe)

Les clubs absents devront régler la pénalité de 100€ comme voté lors de l'assemblée générale extraordinaire du 16 juin 2018. (liste en annexe)

Elections partielles au Conseil d'Administration de la Ligue

Le Comité Directeur est composé de 34 personnes et il doit y avoir au moins un(e) membre issu de chaque département. Par ce fait trois postes sont à pourvoir lors de cette Assemblée Générale.

A savoir : un poste féminin, un poste pour le Cantal et un poste pour l'Allier.

Présentation des candidats par ordre alphabétique.

Résultats :

FAVROT Sandrine du TC Belleville, pour le poste féminin :

Pour : 743 voix soit 97,63%

Contre : 18 voix soit 2,37 %

Abstention : 25 voix

ROBIN Laurent de Montluçon Natation pour le poste réservé à l'Allier :

Pour : 699 voix soit 93,83 %

Contre : 46 voix soit 6,17 %

Abstention : 41 voix

SCLAFERT Laurent de l'ASPTT Aurillac pour le poste réservé au Cantal :

Pour : 739 voix soit 96,60 %

Contre : 26 voix soit 3,40 %

Abstention : 21 voix

Suite aux votes et ayant requis le nombre de voix minimal,

-Mme FAVROT est élue au Comité Directeur de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation pour le poste féminin.

-M. ROBIN est élu au Comité Directeur de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation pour le poste de l'Allier.

-M. SCLAFERT est élu au Comité Directeur de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation pour le poste Cantal.

Le Comité Directeur est maintenant constitué de 34 membres.

Denis PERRET félicite les personnes élues et leur donne rendez-vous le samedi 19 janvier 2019 lors du prochain Comité Directeur qui aura lieu à l'hôtel Campanile de Tassin la Demi-Lune.

Election du délégué et de son suppléant à l'AG de la FFN représentant les présidents des clubs de plus de 700 licenciés

Suite aux nouveaux statuts fédéraux validés en juin 2018 et compte tenu que la Ligue compte plus de 20 000 licences cette dernière doit désigner :

- Le délégué des Clubs et son suppléant représentant la Ligue lors des Assemblées Générales de la FFN.
Condition être Président(e) de club de +700 licences.
Présentation des candidats par ordre alphabétique.

Résultats :

AUGE Jérôme – EMS Bron

Pour : 454 voix soit 68,48 %

Contre : 209 voix soit 31,52 %

Abstention : 123 voix

FRAPPE Christophe – Lyon Natation

Pour : 400 voix soit 66,23 %

Contre : 204 voix soit 33,77 %

Abstention : 182 voix

Suite au vote,

-M. AUGÉ est désigné Délégué des clubs

-M. FRAPPE est désigné suppléant

Denis PERRET les félicite et leur donne rendez-vous lors de la prochaine Assemblée Générale de la FFN qui aura lieu à Bordeaux les 27 et 28 avril 2019.

Election du délégué et de son suppléant à l'AG de la FFN représentant les présidents des comités départementaux

Suite aux nouveaux statuts fédéraux validés en juin 2018 la Ligue doit désigner :

- Le délégué des départements et son suppléant représentant la Ligue lors des Assemblées Générales de la FFN.
Condition être Président(e) d'un comité départemental.
Présentation des candidats par ordre alphabétique.

Résultats :

BENEVENT Jacky – Comité départemental de la Loire

Pour : 478 voix soit 71,88 %

Contre : 187 voix soit 28,12 %

Abstention : 121 voix

Résultats :

USCLAT Maxime – Comité départemental du Rhône

Pour : 445 voix soit 69,64 %

Contre : 194 voix soit 30,36 %

Abstention : 147 voix

Suite au vote,

-M. BENEVENT est désigné Délégué des présidents des comités départementaux

-M. USCLAT est désigné suppléant

Denis PERRET les félicite et leur donne rendez-vous lors de la prochaine Assemblée Générale de la FFN qui aura lieu à Bordeaux les 27 et 28 avril 2019.

Mot du Président (en fin de PV)

Rapport Moral (en fin de PV)

Suite à l'arrivée d'un autre club, l'Assemblée Générale Ordinaire se poursuit avec 108 clubs pour 798 voix représentées sur 961 voix.

Homologation du PV de l'AGE du 16 juin 2018

PV adopté à l'unanimité par les clubs présents (vote à mains levées).

Homologation des décisions du Comité Directeur depuis le 16 juin 2018

Décisions du Comité Directeur adoptées à l'unanimité (vote à mains levées).

Présentation des comptes 2017/2018 par l'expert-comptable

1) Compte de Résultat de la Ligue

M. THOUVENEL présente le 1^{er} compte de la Ligue.

La particularité du 1^{er} exercice de la Ligue est sa durée qui compte 19 mois entre la création de la Ligue en février 2017 et la fin de l'exercice au 31 août 2018.

Une reconstitution des comptes des trois ex-comités régionaux a été faite afin de faciliter la comparaison des comptes entre N et N-1 vue que la gestion des comptes était différente pour chaque ex-comité.

Précisions :

- Hausse importante des subventions publiques. La Ligue a perçu les aides financières du CNDS pour deux années (2017 et 2018) et une aide exceptionnelle de la DRJSCS pour la réalisation du film. Pour la saison à venir les subventions seront en baisse.
- Le partenariat apparaît à part dans les recettes car cette recette n'existait pas aux ex-comités.
- Des frais importants dus aux charges de copropriété (façade et toiture) et aux frais liés à la création de la Ligue (réunions, AG ...) sont à noter mais ces frais seront moins importants pour la saison prochaine.
- Les résultats des commissions impactent le résultat de la Ligue. Car pour certaines commissions leurs recettes ne couvrent pas leurs dépenses.

Suite à une remarque justifiée de M. Jean-Paul NARCE, la présentation des recettes du compte de résultat de la Ligue sera modifiée pour la saison prochaine et le partenariat sera inclus dans les recettes des commissions.

2) Compte de Résultat de l'ERFAN

Présentation du compte de résultat de l'ERFAN. Il n'y a pas de comparatif N et N-1.

Les résultats sont légèrement négatifs.

Denis PERRET reste confiant pour présenter un résultat positif la saison prochaine.

Rapport des vérificateurs aux comptes

M. André VALENCIER, vérificateur aux comptes, déclare que tout ce qui a été vérifié était conforme et qu'aucune anomalie a été détectée.

Adoption des comptes 2017/2018 et affectation du résultat comptable

Vote à mains levées pour les comptes 2017/2018 :

Abstention : 5 clubs

(Requins Bleus Bourg Saint-Maurice, CN Moirans, Tritons Beaufortains, CASA Natation, SAL St-Priest)

Les comptes 2017/2018 sont adoptés .

Vote à mains levées pour l'affectation du résultat comptable :

Abstention: 1 club

(Nautic Club Alp 38)

L'affectation du résultat comptable est adoptée à l'unanimité.

Adoption des tarifs 2019/2020

Présentation des tarifs 2019/2020 avec les modifications suivantes par rapport à la saison 2018/2019 :

- Modification de la pénalité pour absence d'officiel ou non-respect du quota juge/nageuses en natation artistique 60 euros par demi-journée,
- Ajout tarif d'engagement multiplié par 3 pour les engagements non validés après la fermeture Extranat en natation artistique,
- Ajout des engagements Water-Polo U11 et filles : 90 euros,
- Rectification intitulé assistant club au lieu d'assistant,
- Rectification intitulé Brevet Fédéral Nagez Forme Santé au lieu de Diplôme Nagez Forme Santé.

Vote à mains levées :

Abstention : 1 club

(Rillieux Natation)

L'ensemble des tarifs 2019-2020 sont adoptés à l'unanimité.

(Tarifs Ligue 2019-2020 en annexe)

Adoption des budgets prévisionnels 2018-2019

Présentation des budgets prévisionnels de la Ligue et de l'ERFAN.

Vote à mains levées :

Abstention : 1 club

(ASM Chamalières Natation)

L'ensemble des budgets prévisionnels 2018-2019 sont adoptés à l'unanimité.

(Budgets prévisionnels 2019-2020 en annexe)

Désignation des Vérificateurs aux comptes

Quatre personnes se sont proposées comme **vérificateurs aux comptes** :

- Karine DUPRÉ – Dauphins Guilhaud Granges
- Jean-François JACQUIER – Dauphins d'Annecy
- Marc PILON – Chassieu Natation
- André VALENCIER - Dauphins Eyzin-Pinet (déjà vérificateur aux comptes pour la saison 2018/2019)

La liste des vérificateurs aux comptes est validée à l'unanimité (vote à mains levées).

Rapports des commissions

Commission médicale – Simon PAGIN

Le docteur Simon PAGIN a présenté deux sujets :

- le déroulement d'un contrôle anti-dopage,
- les éventuels problèmes médicaux liés à l'eau libre.

Concernant le contrôle anti-dopage l'organisateur doit prévoir :

- 1) Une salle d'attente avec des boissons non alcoolisées capsulées
- 2) Un local pour le contrôleur et l'athlète
- 3) Un fléchage pour le local
- 4) Suffisamment des chaperons pour accompagner les athlètes.

Après de nombreux échanges il a été demandé de créer :

- 1 fiche pour le rôle et les missions du chaperon,
- 1 fiche pour l'organisateur avec l'ensemble des informations nécessaire pour l'organisation du contrôle anti-dopage dans les meilleures conditions.

La présentation des éventuels problèmes médicaux liés à l'eau libre consistait à transmettre un message de prévention. Précisément, si un athlète est en état grippal après une compétition d'eau libre et que cela nécessite la consultation d'un médecin, il doit bien lui évoquer sa participation à cette épreuve afin d'éviter l'éventualité d'une leptospirose.

Commission Accès Haut-Niveau

Sylvie CAILLET et Céline ROUSTY, membres de la commission, ont été les porte-paroles de Jean-Luc MANAUDOU excusé ce jour.

Présentation du rapport d'activité 2018/2019 (Cf. annexe).

Commission Formation – Bernard BRION

Bernard BRION invite les clubs à s'inscrire à la politique de la Ligue et aux formations fédérales pour former leurs jeunes et notamment au BF 1 qui permet de découvrir le club, son fonctionnement, les valeurs du sport et le métier.

Le BF1 se déroule pendant les vacances scolaires ou/et week-end, il a été décentralisé afin de limiter les déplacements aux stagiaires. Cette formation donne accès au MSN, et ensuite au BE et DE.

Le MSN est un diplôme fédéral qui donne le droit de travailler contre rémunération au sein d'un club affilié à la FFN.

Pour maintenir les formations, il faut un minimum de candidats dans le cas contraire l'ERFAN est dans l'obligation de les annuler.

Denis PERRET incite les clubs à mettre la formation au centre de leur fonctionnement et anticiper pour qu'ils ne soient pas en difficultés à l'avenir en termes d'encadrement.

Rapport d'activité en annexe.

Commission Pratiques non compétitives – Juliette PUMAIN

Présentation du rapport d'activité 2017/2018.

La Ligue et l'ERFAN organisent une formation Nagez Forme Santé (NFS) pour la saison en cours, les 11-15 février et 21-25 mars 2019 au CREPS de Vichy.

Le pré requis pour faire ces formations est d'être titulaire d'un BF 3 ou du BPJEPS ou du BEESAN ou BF 2 (acquis d'expérience 1 an).

Pour tout renseignement s'adresser à l'ERFAN.

Cette formation peut être prise en charge par Uniformation (hébergement, déplacement, coût de formation).

Les personnes qui ont une ordonnance pour diverses pathologies pourront s'inscrire au club proposant NFS et se faire rembourser une part des séances.

Rapport d'activité en annexe.

Commission Labellisation – Noël GUERIN

Pour la saison 2017/2018, la somme distribuée aux clubs labellisés était de 50 000 euros.

Un seul critère pour l'attribution des subventions le nombre des licences.

Pour la saison 2018/2019, la somme à distribuer sera de 60 000 euros.

Plusieurs critères pour l'attribution des subventions : le nombre des licences, la participation aux formations des officiels, la participation aux formations fédérales, la participation aux compétitions organisées par la Ligue et à la vie de la Ligue.

Rapport d'activité en annexe.

Commission Juges et Arbitres – Sami CHEIKH

Présentation du rapport d'activité 2017/2018.

Des personnes ont exprimé leur mécontentement pour :

- les juges de nage qui ne sont plus désigné en jury de tête et cela peut avoir un risque de perdre des officiels,
- les comités départementaux qui n'ont pas d'avis à donner pour les officiels A et que ces derniers ne sont pas au courant des candidats inscrits en Officiel A.

Chaque officiel reçoit de la fédération un mail de sa licence, il doit cliquer sur le lien pour renseigner son club d'appartenance.

Rapport d'activité en annexe

Commission Natation Course – Jean-Claude DUNAND- MARTIN

Présentation du rapport d'activité 2017/2018.

Rapport d'activité en annexe

Commission Eau Libre – Jean-Claude DUNAND- MARTIN

Présentation du rapport d'activité 2017/2018.

Rapport d'activité en annexe

Commission Water-Polo – Paul RAGINEL

Présentation du rapport d'activité 2017/2018.

Rapport d'activité en annexe

Commission Plongeon – Sylvie CAILLET

Présentation du rapport d'activité 2017/2018.

Rapport d'activité en annexe

Commission Natation Artistique – Yves GUILLERMIN

Présentation du rapport d'activité 2017/2018.

Pour la saison en cours, il manque un bassin pour l'organisation des Championnats Régionaux Avenirs en mai.
Le Club de l'EDR Valence s'est proposé.

Rapport d'activité en annexe

Commission Maîtres– Dominique VIARD

Présentation du rapport d'activité 2017/2018.

Pour les compétitions le nageur ne peut pas être officiel à la même compétition.

Rapport d'activité en annexe

Commission Natation Estivale – Bernard BODON

Présentation du rapport d'activité 2017/2018.

Rapport d'activité en annexe

Commission ENF – Daniel PONCET

Présentation du rapport d'activité 2017/2018.

Changement important pour cette nouvelle saison sportive :

Chaque nageur licencié au sein de la FFN âgé de 10 ans et moins (né en 2009 et après) prendra part obligatoirement à l'ENF.

Les nageurs âgés de 11 ans et plus (nés 2008 et avant) ne sont pas soumis au caractère obligatoire de l'ENF, ils peuvent cependant prendre part au dispositif s'ils le souhaitent.

Rapport d'activité en annexe

L'ensemble des PV des commissions sont adoptés à l'unanimité par les clubs présents (vote à mains levées).

Interventions des personnalités

Vice-Présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes - Marie-Camille REY

Une région qui compte beaucoup de sportifs et organise de nombreuses manifestations sportives.

La Région développe différents thèmes (sport féminin, handisport, lutter contre violence envers les enfants etc...), soutient les projets menés par les Ligues à travers les contrats d'objectifs et accompagne les événements sportifs nationaux et internationaux.

Pour soutenir la pratique sportive sur tout le territoire Auvergne Rhône Alpes, le Conseil Régional attribue une aide régionale à l'équipement des clubs sportifs. Cette aide est ouverte à toutes les associations sportives, qui relèvent d'une fédération sportive agréée par l'Etat et qui possède une école de jeunes ou qui mène une action en faveur des jeunes et/ou être conventionné avec la Région au titre de son dispositif « PASS' Région ».

Vice-Président du CROS Auvergne-Rhône-Alpes – Denis CADON

Le CROS représente le mouvement sportif et est acteur du développement sportif régional.

Il offre un large choix de formations et accompagne les dirigeants.

Plusieurs démarches sont entreprises pour Paris 2024.

Il sera intéressant de communiquer au CROS les résultats des athlètes et des différentes disciplines de la Ligue AURA de natation.

Remise des récompenses

Remise des récompenses honorifiques pour la saison 2018 aux dirigeants et athlètes distingués par leur dévouement et leurs actions en faveur de la natation.

Remise des récompenses également aux nageurs et nageuses pour la deuxième place de la Ligue à la Coupe de France des Régions et pour les 8 premiers nageurs et nageuses au Trophée Lucien Zins.

Le Secrétaire Général Jacky BENEVENT, la Vice-Présidente déléguée Sylvie CAILLET et la trésorière Mireille CARQUET remettent les récompenses aux personnes méritantes.

Ajouter sur la liste des récompenses Ligue Rebecca GENSANE de Lyon Natation Métropole.

(Liste des récipiendaires en annexe)

Mot du Président

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Mesdames, Messieurs,

C'est un réel plaisir de se réunir lors de ces Assemblées Générales, Extraordinaire et Ordinaire, celles-ci devraient permettre de valider l'ensemble des actions qui ont permis la construction de notre Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation et d'informer l'ensemble des clubs de notre vie associative.

La réforme de la licence voulu par la FFN et l'ensemble des acteurs de la NATATION est enfin arrivée et doit permettre à chaque structure affiliée à la Fédération de respecter les statuts à savoir 1 adhérent = 1 licence FFN. A ce jour, 36 037 licences homologuées pour une recette de 345 591 euros. Pour rappel l'an dernier 42 680 licences pour 484 000 euros de recette. Il va falloir faire plus de 48 000 licences au moins pour que les 417 000 euros mis au budget prévisionnel soit atteint.

Hier et avant-hier lors de la réunion des Présidents de Ligue à Paris, le Président Gilles SEZIONALE a rappelé que pour une fédération forte les clubs doivent s'inscrire dans le 100% licences sous peine de ne plus avoir de label de la FFN (organisation de compétition, label club excellence et accession, CAF, etc..), donc nous souhaitons que chaque club se mette en conformité rapidement avec la règle.

J'ai signé hier le contrat d'objectifs entre la FFN et la Ligue qui compte plusieurs obligations dont l'augmentation du nombre des licences, l'augmentation du nombre de clubs à caractère Estivale et des nouveaux clubs organisant le « J'apprends à nager » (JAN). L'action JAN est pour nous tous une activité à développer, en effet notre ministère de tutelle a annoncé le doublement des crédits. Pour l'année 2019, je rappelle que cette activité est subventionnable via l'ex CNDS et également la FFN via son contrat d'objectifs avec le Ministère des sports que vous pouvez organiser vos sessions de JAN les week-ends, lors des petites vacances scolaires et des vacances d'été.

Le film didactique sur le JAN a été enfin réalisé aux vacances de la Toussaint 2018 avec l'aide de la D.R.J.S.C.S., du club de Belleville qui a accueilli le tournage et bien sûr les acteurs des élèves de l'école primaire de Montmerle, le DTR Philippe CARRIER et le CTS Marc BEGOTTI. Ce film est en cours de montage et sa distribution est en réflexion auprès des différents acteurs. Je ne peux que vous encourager à mettre en place cette action même si je sais que cela n'est pas facile et que chaque contexte est différent mais si nous ne le faisons pas les autres le feront à notre place.

Le haut-niveau et l'accès au haut-niveau dans la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation sont bien présents. Une aide aux athlètes via le club de 30 000 euros est promise grâce à nos partenaires privés Crédit Mutuel, TOSHIBA (photocopieurs) et nos partenaires institutionnels la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la D.R.J.S.C.S. que je tiens à remercier. En effet, sans eux, sans leurs financements rien ne serait possible. Ils sont des amplificateurs de ressources et nous permettent d'aider nos sportifs qui sont notre victoire. Merci à Jean-Luc MANAUDOU, qui s'excuse ce jour, pour la mise en place de cette action hautement valorisante.

En continuité avec le haut-niveau, l'ouverture d'un CAF de la Ligue AURA nous permettra de renforcer cette action. Merci à notre DTR Philippe CARRIER pour son aide précieuse dans la construction de ce CAF AURA.

L'ERFAN, notre Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation, est un pilier essentiel pour la formation initiale et continue de nos entraîneurs, cadre technique et de nos dirigeants. Pour rappel, il y a du travail pour des personnes qui ont envie de transmettre à nos jeunes des valeurs sportives et citoyennes. Une formation ne se fait pas en 2 semaines il faut anticiper dans vos clubs les changements de vos encadrants. Le Moniteur Sportif de Natation (MSN) est un diplôme fédéral qui a obtenu un titre permettant au titulaire de celui-ci une rémunération comme un diplôme d'état. Il faut que chaque structure mette en place en son sens une réflexion sur la formation afin de voir peut-être l'avenir de façon sereine.

Nos résultats dans nos 5 disciplines sont bons voir pour certains très bons. Nous devons poursuivre et je remercie l'ensemble des clubs de la Ligue, leurs bénévoles et entraîneurs qui nous permettent de rêver à ce que chacun et chacune obtiennent son graal olympique.

Merci aux collectivités territoriales qui permettent avec leurs installations de faire progresser nos sportifs et de les former à la citoyenneté.

Merci à la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour son aide financière via notre contrat d'objectifs avec la Ligue de plus de 33 000 euros.

Merci aux services du Ministère des sports de la mise à disposition de 5 CTS et de 36 500 euros de CNDS.

Merci aux bénévoles, officiels et dirigeants qui sans eux notre sport ne pourrait pas progresser.

Je vous souhaite une bonne année 2018/2019 et reste à votre écoute.

Mr Denis PERRET

Rapport Moral

Dix-neuf mois se sont écoulés depuis la création de la Ligue AURA lors de l'AG du 4 février 2017, 19 mois non sans difficultés pour la mettre en place avec des habitudes prises depuis de très nombreuses années au sein des trois ex-comités régionaux (Auvergne, Dauphiné-Savoie et Lyonnais) qui avaient des modes de fonctionnement différents.

C'est un long travail qui n'est pas encore terminé et ce n'est pas un long fleuve tranquille compte tenu de l'importance de notre ligue, étant la seconde française après celle de l'Île de France, avec 147 clubs et 41 664 licenciés en 2017/2018 (41 683 en 2016/2017).

Elle s'étend sur une grande superficie ce qui engendre plus de difficultés pour les liaisons entre nous tous, aussi la ligue a-t-elle délégué plusieurs fonctions aux comités départementaux, telles que les formations des BF1, des évaluateurs et assistants ENF, des officiels B et C de natation course.

Des contrats d'objectifs ont donc été signés entre la ligue et les comités départements jusqu'en 2020.

Les objectifs de ces contrats sont :

- de participer à la politique de formation de l'ERFAN
- d'élever le niveau et la qualité des pratiques du niveau départemental
- d'augmenter le nombre de licenciés et devenir un département citoyen et engagé.

Tous ces changements ont très perturbé le fonctionnement des clubs aussi bien leurs présidents, que leurs élus, éducateurs, entraîneurs, qui se trouvent souvent bien seuls face aux décisions à prendre. Mais la ligue est toujours proche d'eux et à leur écoute pour les aider.

Malgré les difficultés rencontrées, toutes les 19 commissions de la ligue poursuivent leurs travaux et elles ont encore beaucoup de réglages à faire.

Outre les commissions sportives, d'autres ont aussi été mises en place :

- Le partenariat à la recherche de sponsors qui permet d'apporter des finances à la commission d'accès au haut niveau permettant ainsi d'améliorer les conditions de nos meilleurs athlètes des différentes disciplines
- La labellisation
- Des pratiques non sportives
- Formation avec l'ERFAN localisé à Eybens et en liaison avec le CREPS de Vichy, commission indispensable pour la formation des entraîneurs et éducateurs
- Juges et arbitres
- Ecole Natation Française (ENF)
- Médicale
- Communication
- Le conseil des territoires, force de propositions à la ligue
- Finances
- Récompenses et électorale.

Il ne faut pas oublier l'Equipe Technique Régionale (ETR) sous la responsabilité du DTR Philippe CARRIER avec les CTS Céline ROUSTY, Marc BEGOTTI, Hervé LEBAS et Christian MERLET, qui s'appuie sur des référents départementaux qui ont composé des équipes techniques départementales (ETD).

Cette équipe a créé également des teams régionaux et mis en place des stages lors des vacances scolaires.

Chaque responsable des commissions va vous faire son bilan détaillé mais je souhaite faire le point sur le lot de satisfactions dans nos disciplines sportives avec nos internationaux :

NATATION COURSE, félicitations :

A Geoffroy MATHIEU (Stade Clermontois Natation) aux championnats du Monde à Budapest (Hongrie) ainsi que pour sa sélection aux Championnats d'Europe Seniors à Glasgow (Ecosse).

A Mathilde CINI (Valence Triathlon) pour sa sélection aux Championnats d'Europe Seniors à Glasgow (Ecosse).

A Jordan POTHAIN (NC Alp 38) pour sa sélection aux Championnats d'Europe Seniors à Glasgow (Ecosse).

A Yohann NDOYE-BROUARD (Dauphins d'Annecy) pour sa sélection aux Championnats d'Europe Juniors à Helsinki (Finlande).

A Serguei COMTE (EMS Bron) pour sa sélection aux Championnats d'Europe Juniors à Helsinki (Finlande).

A Rebecca GENSANE (Lyon Natation Métropole) pour sa sélection à la Coupe de la COMEN à Rijeka (Croatie).

A l'équipe régionale pour sa deuxième place à la coupe de France des régions.

NATATION ARTISTIQUE, félicitations :

A Marie ANNEQUIN (Aqua Synchro Lyon) pour sa sélection aux championnats du Monde à Budapest (Hongrie) et aux Championnats d'Europe Seniors à Glasgow (Ecosse).

PLONGEON, félicitations :

A Laura MARINO (Lyon Plongeon Club) et à Matthieu ROSSET (USOL Vaugneray) pour leur titre en mixte de champion du Monde à Budapest (Hongrie) et champion d'Europe à Kiev (Ukraine).

A Alexis JANDARD (USOL Vaugneray) pour sa sélection aux Championnats d'Europe Seniors à Edimbourg (Ecosse).

A Jules BOUYER (Lyon Plongeon Club) pour sa sélection aux Championnats du monde Juniors à Kiev (Ukraine), pour sa sélection aux Championnats d'Europe Juniors à Helsinki (Finlande) et aux Jeux Olympiques de la Jeunesse à Buenos Aires (Brésil).

A Maëlle GARGAM (Lyon Plongeon Club) pour sa sélection à la Coupe de la COMEN à Rijeka (Croatie).

WATER-POLO, au niveau national :

- Les sélections à la coupe de France des régions :

Les filles U15 terminent 6^{ème}

Les garçons U15 terminent 7^{ème}

Les garçons U13 terminent 5^{ème}.

- Nombre d'équipes au niveau national :

En N1H 3 équipes, en N2H 1 équipe, en N1Filles 2 équipes et en U17G 1 équipe.

NATATION ESTIVALE :

Félicitations à l'équipe de la Natation Estivale de la Ligue qui a remporté les 26 et 27 Août 2017 à Charolles et pour sa troisième place les 25 et 26 août 2018 à Neuville de Poitou à la Coupe de France des Régions Estivale.

LES MAITRES, félicitations :

- En natation course :

A Loïc LEROY (CA Pierrelatte ASCEAC) Champion d'Europe (C3) au 200m Papillon à Kranj (Slovénie).

A l'équipe 1 du NC Alp'38 pour sa 7^{ème} place Nationale aux interclubs.

- En natation artistique :

A Laure BAYET (Seynod Natation) aux Championnats d'Europe en solo libre 30-39 de Kramnik (Slovénie)

A Sandra CASEY et Jade PALLAGROSI (CNAixen Savoie) enduo libre 25-29 de Kramnik (Slovénie)

- En Eau Libre Maîtres : Aux 10 nageurs de 7 clubs de la Ligue aux Championnats d'EUROPE à BLED (Slovénie)

J'espère que je n'ai omis personne mais les responsables des commissions me rappelleront à l'ordre.

Je ne terminerai non sans avoir remercié nos secrétaires administratives, Dafni GASPARI au siège de la ligue à Lyon, Claire RIGOUX, Nathalie BLIN à Eybens pour l'ERFAN et Catherine VIROT à Vichy, nos cadres techniques Céline ROUSTY, Philippe CARRIER, Marc BEGOTTI, Hervé LEBAS et Christian MERLET.

A tous les membres de la ligue, à vous tous, à tous les officiels, bénévoles, entraîneurs, éducateurs qui permettent le bon fonctionnement de la natation.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Jacky BENEVENT – Secrétaire Général

Séance levée à 16h15.

Le Président

Denis PERRET